PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 14 juillet 2015 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire suppléant et les conseillers Nancy Draper-Maxsom, Inès Pontiroli, Thomas Howard et Dr. Jean Amyotte.

Également présents, Mme Ginette Chevrier-Bottrill, directrice générale adjointe par intérim, M. Dominic Labrie chef de service – Communications et adjoint à la direction générale, ainsi que quelques contribuables.

La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

- Protection des rainettes faux-grillon Sheila McCrindle

James Eggleton - Remerciements à M. R. Denis Dubé pour son dévouement et travail en tant que conseiller

Remerciements aux membres du conseil pour

la transparence des informations aux

contribuables

15-07-2418

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Parole au public et questions
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures
 - Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2015 et de la séance extraordinaire du 23 juin 2015

5. Administration

- Transferts budgétaires 5.1
- 5.2 Liste des factures à payer
- Liste des dépenses incompressibles 5.3
- Liste des engagements de dépenses pour le mois de juillet 5.4
- 5.5 Pacte fiscal
- Contrat de conciergerie 5.6
- Démission d'un membre du conseil 5.7
- 5.8 Démission de l'employée 01-0107
- 5.9 O.M.H. –États financier 2014
- 5.10 Poste de commis de bureau par intérim
- Délégation Remplacements temporaires 5.11

Sécurité publique 6.

- 6.1 Réparation du camion Dodge RAM SSI
- 6.2 Embauche d'un préventionniste

7. **Travaux publics**

- 7.1 Installation d'un lampadaire à l'intersection de la route 148 et du chemin Russel
- 7.2 Étude sur l'état des chemins de tolérance
- Entretien du chemin de la Pointe-Indienne 7.3
- Location du logiciel AutoCad 7.4
- Achat d'un détecteur de métal pour le service des travaux publics 7.5
- 7.6 Achat d'un niveau laser rotatif avec une pente
- 7.7 Achat de conduites pour la réfection de ponceaux – Travaux en 2015
- Chemin du Lac-Des-Loups Demande au MTQ

Hygiène du milieu 8.

- 8.1 Embauche de services spécialisés en extermination
- 8.2 Interdiction des microbilles
- 8.3 Achat de refroidisseurs pour ozoneurs pour l'usine de filtration
- Entretien de l'usine d'eau potable 8.4
- Usine de filtration Achat de nano membranes 8.5

- 8.6 Usine de filtration Achat d'ensembles de réparation de refroidisseurs pour les ozoneurs
- 9. Urbanisme et zonage
 - 9.1 Heures supplémentaires- Urbanisme
- 10 Loisirs et culture
 - 10.1 Membre de la commission culturelle des Collines
 - 10.2 Municipalité Amie Des Ainés (MADA))
- 11. Divers
 - 11.1 Lettre à la Chambre immobilière de l'Outaouais
 - 11.2 Scolarisation des écoliers de la municipalité
- 12. Rapports divers et correspondance
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux
 - a) animaux
 - b) Étude du centre communautaire de Quyon
 - c) Politique MADA
 - d) Plan MADA
- 13. Dépôt du registre de correspondance
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de juin 2015
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de la séance

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Item 5.12 Lettre d'excuses à Mme Sheila McCrindle
- Item 5.13 Accès et distribution de l'information Conseil municipal
- Item 5.14 Avis légal Chemin Terry-Fox accès à la rivière
- Item 7.9 Entretien des accotements, fossés et sentiers pédestres Quartier 6
- Item 8.7 Traitement et gestion des boues septiques

Le vote est demandé:

Pour: Contre:

Inès Pontiroli Brian Middlemiss
Dr. Jean Amyotte Thomas Howard

Nancy Draper-Maxsom

Rejetée

L'ordre du jour étant rejeté, il est présenté de nouveau comme suit :

15-07-2419

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Parole au public et questions
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures
 - 4.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2015 et de la séance extraordinaire du 23 juin 2015
- 5. Administration
 - 5.1 Transferts budgétaires
 - 5.2 Liste des factures à payer
 - 5.4 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de juillet
 - 5.5 Pacte fiscal
 - 5.6 Contrat de conciergerie
 - 5.7 Démission d'un membre du conseil
 - 5.8 Démission de l'employée 01-0107
 - 5.9 O.M.H. –États financier 2014
 - 5.10 Poste de commis de bureau par intérim
 - 5.11 Délégation Remplacements temporaires
- 6. Sécurité publique
 - 6.1 Réparation du camion Dodge RAM SSI

6.2 Embauche d'un préventionniste

7. Travaux publics

- 7.1 Installation d'un lampadaire à l'intersection de la route 148 et du chemin Russel
- 7.2 Étude sur l'état des chemins de tolérance
- 7.3 Entretien du chemin de la Pointe-Indienne
- 7.4 Location du logiciel AutoCad
- 7.5 Achat d'un détecteur de métal pour le service des travaux publics
- 7.6 Achat d'un niveau laser rotatif avec une pente
- 7.7 Achat de conduites pour la réfection de ponceaux Travaux en 2015
- 7.8 Chemin du Lac-Des-Loups Demande au MTQ

8. Hygiène du milieu

- 8.1 Embauche de services spécialisés en extermination
- 8.2 Interdiction des microbilles
- 8.3 Achat de refroidisseurs pour ozoneurs pour l'usine de filtration
- 8.4 Entretien de l'usine d'eau potable
- 8.5 Usine de filtration Achat de nano membranes
- 8.6 Usine de filtration Achat d'ensembles de réparation de refroidisseurs pour les ozoneurs

9. Urbanisme et zonage

9.1 Heures supplémentaires- Urbanisme

10 Loisirs et culture

- 10.1 Membre de la commission culturelle des Collines
- 10.2 Municipalité Amie Des Ainés (MADA))

11. Divers

- 11.1 Lettre à la Chambre immobilière de l'Outaouais
- 11.2 Scolarisation des écoliers de la municipalité

12. Rapports divers et correspondance

- 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux
 - a) animaux
 - b) Étude du centre communautaire de Quyon
 - c) Politique MADA
 - d) Plan MADA

13. Dépôt du registre de correspondance

- 13.1 Registre de correspondance du mois de juin 2015
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de la séance

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Item 12.1 e) Lettre du Directeur général des élections du Québec

Adoptée

15-07-2420

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2015

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2015 et de la séance extraordinaire du 23 juin 2015.

Adoptée

15-07-2421

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (JUILLET 2015)

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de 35 068,23\$.

Adoptée sur division

La conseillère Inès Pontiroli vote contre la résolution.

15-07-2422 <u>LISTE DES FACTURES À PAY</u>ER

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 61 854,52\$ (voir annexe) pour la période se terminant le 30 juin 2015 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée sur division

Les conseillers Dr. Jean Amyotte et Inès Pontiroli votent contre la résolution. Mme Pontiroli précise qu'elle n'a pas reçu de copies des avis juridiques.

15-07-2423

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PRÉ-APPROUVÉES

Il est

Proposé par: Thomas Howard Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 27 mai 2015 au 2 juillet 2015, le tout pour un total de **355 464,78**\$ (voir annexe).

Adoptée

15-07-2424

<u>LISTE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUILLET 2015</u>

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A, pour un montant total de **50 871,39\$** taxes incluses.

Adoptée

15-07-2425 <u>PACTE FISCAL</u>

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement ;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir ;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal ;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir ;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

Adoptée

15-07-2426 CONTRAT DE CONCIERGERIE

CONSIDÉRANT QUE le contrat de conciergerie est échu en date du 30 juin 2015 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir les clauses du contrat et de préparer un nouveau devis et cahier de charge;

CONSIDÉRANT le temps nécessaire à la révision et préparation d'un nouveau devis et cahier de charge ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU de prolonger le contrat de M. Daniel Leblond pour un maximum de dix mois aux termes et conditions présentement en vigueur.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander au directeur général par intérim de préparer un nouveau devis et cahier de charge pour un contrat de conciergerie durant cette période, afin de pouvoir aller en appel d'offres.

Adoptée sur division

Les conseillers Dr. Jean Amyotte et Inès Pontiroli votent contre la résolution. Le conseiller Dr. Jean Amyotte précise que 10 mois de prolongation est trop long et il remet en question les liens de parenté entre le maire et le contracteur.

Le Maire, M. Roger Larose, répond que le directeur général par intérim a demandé lui-même ce délai en raison de l'organisation que demande les élections partielles à venir.

15-07-2427

<u>DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL</u>

CONSIDÉRANT la lettre de démission du conseiller R. Denis Dubé, datée du 26 juin 2015 ;

CONSIDÉRANT la date de dépôt de ladite lettre au public, soit le 14 juillet 2015 ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte la démission de M. R. Denis Dubé, conseiller en date du 26 juin 2015.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE des élections partielles seront déclenchées dans les 120 jours suivant la date de dépôt de la lettre au public.

Adoptée

15-07-2428

DÉMISSION DE L'EMPLOYÉE 01-0107

CONSIDÉRANT la lettre de démission de l'employée 01-0107, en date du 7 juillet 2015 ;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte la démission de l'employée 01-0107 en date du 7 juillet 2015.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le directeur général par intérim soit autorisé à créer un poste de cadre-intermédiaire au service de l'urbanisme et à doter le poste selon les paramètres de la politique de rémunération des cadres.

Adoptée sur division

La conseillère Inès Pontiroli vote contre la résolution.

15-07-2429

O.M.H. – ÉTATS FINANCIERS 2014

CONSIDÉRANT QUE lors de l'approbation de la révision budgétaire 2014 pour l'O.M.H., la Municipalité a contribué une somme de 3 946,00\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ajuste la somme remise suite au dépôt des états financiers par l'O.M.H.;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Pontiac accepte les états financiers de l'O.M.H. (Office municipal d'habitation) de Pontiac pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

IL EST AUSSI RÉSOLU que la Municipalité accepte de payer l'ajustement de 707,00\$ suite au dépôt des états financiers.

Adoptée

15-07-2430

POSTE DE COMMIS DE BUREAU PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QU'un affichage a été fait pour le poste de commis de bureau par intérim le 28 janvier 2015;

CONSIDÉRANT QU'aucun(e) employé(e) syndiqué(e) n'a postulé pour le poste;

CONSIDÉRANT QUE nous avons engagé à l'externe par l'entremise d'un service d'agence de placement;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des infrastructures et travaux publics qui confirme que Mme Valérie Normandin accomplie les tâches depuis le 6 février 2015 et qu'elle donne un très bon rendement ;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil embauche Mme Valérie Normandin pour le poste de commis de bureau par intérim puisqu'il s'agit d'une continuité dans le poste par intérim qu'elle occupe depuis le départ de l'employée #01-0134.

Adoptée

15-07-2431

DÉLÉGATION-REMPLACEMENTS TEMPORAIRES

CONSIDÉRANT que les mouvements de personnel sont inévitables au sein de l'administration municipal ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'assurer les services à la population ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate le directeur général par intérim afin de combler temporairement les postes vacants au besoin, pour un maximum de 6 mois, selon les dispositions des conventions collectives et autres politiques existantes.

Adoptée sur division

Le conseiller Dr. Jean Amyotte vote contre la résolution.

15-07-2432

RÉPARATION DU CAMION DODGE RAM SSI

CONSIDÉRANT QUE le camion Dodge Ram 2004 du Service de sécurité incendie a été endommagé lors d'un incident sur la route ;

CONSIDÉRANT QUE quelques défectuosités ont été identifié lors de l'inspection mécanique;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre de service de Garage Éric Thérien Inc. pour un total de 2 602,72\$ (pièce, main d'œuvre et taxes incluses) ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que cette dépense soit attribué au poste budgétaire 02 22000 525.

Adoptée

15-07-2433

EMBAUCHE D'UN PRÉVENTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE le poste de préventionniste est présentement vacant ;

CONSIDÉRANT la résolution 14-07-2065;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des services d'incendies de la municipalité;

Il est

Proposé par: Nancy Draper Maxsom Appuyé par: Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'embaucher M. Mathieu Hull au taux de 19,26\$/heure pour un maximum de 32,5 heures par semaine pour une période de trois (3) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le directeur des services d'incendies prépare une description précise des tâches incluant 30 heures de prévention et 2,5 heures d'entretien des véhicules.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QU'un rapport hebdomadaire du préventionniste concernant les visites résidentielles et vérifications sera remis au directeur général par intérim.

Adoptée

15-07-2434

INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE À L'INTERSECTION DE LA ROUTE 148 ET DU CHEMIN RUSSELL

CONSIDÉRANT qu'il est difficile de repérer le chemin Russell de nuit ;

CONSIDÉRANT que chemin est notamment utilisé par les services d'urgence pour accéder à la rivière dans ce secteur ;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise l'installation d'un lampadaire à l'intersection de la route 148 et du chemin Russell (RMU2010-148).

IL EST AUSSI RÉSOLU que le conseil accorde un budget maximal de 2 000,00\$ pour l'achat et l'installation de ce lampadaire.

Adoptée

15-07-2435

ÉTUDE SUR L'ÉTAT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac n'a jamais réalisé d'inventaire concernant l'état des chemins de tolérance ;

CONSIDÉRANT QUE 25 000,00\$ ont été réservé à cette fin lors du budget 2015 ;

CONSIDÉRANT la possibilité que la Municipalité prenne en charge la gestion de l'entretien de ces chemins, il est nécessaire que l'on en connaisse l'état au préalable ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de connaître l'état de ces chemins pour établir notre schéma de couverture de risque incendie et pour assurer la sécurité des résidents ;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le Conseil mandate le Directeur des infrastructures et des travaux publics afin que l'on embauche une firme d'ingénieur afin d'étudier l'état des chemins de tolérance sur le territoire de la municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'un rapport écrit concernant les conditions présentes, les réparations nécessaires à faire et les coûts, soit remis au directeur général par intérim.

Adoptée sur division

Les conseillers Dr. Jean Amyotte et Inès Pontiroli votent contre la résolution. La conseillère Inès Pontiroli précise qu'elle attend une copie de l'étude qui a eu lieu concernant les chemins qui ont déjà été municipalisés. Le conseiller Dr. Jean Amyotte estime qu'il n'est pas

souhaitable d'investir dans des chemins dont la municipalité n'est pas propriétaire, que l'on ne connait pas les intentions des résidents et que la proposition va à l'encontre de nos règlements.

15-07-2436

ENTRETIEN DU CHEMIN DE LA POINTE-INDIENNE

CONSIDÉRANT QUE l'Association des propriétaires de la Pointe-Indienne a demandé à la Municipalité d'entretenir une partie du chemin de la Pointe-Indienne ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait l'entretien de cette partie du chemin pendant plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a réalisé en 2014 que cette section de chemin était en fait un chemin de tolérance ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution accordée à l'Association prévoyait déjà l'entretien de cette partie de chemin ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE l'Association des propriétaires de la Pointe-Indienne s'occupe de l'ensemble de l'entretien du chemin de la Pointe-Indienne.

Adoptée

15-07-2437

LOCATION DU LOGICIEL AUTOCAD

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de réaliser un plan d'intervention pour notre réseau d'égout et d'aqueduc afin notamment d'avoir droit aux subventions du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modéliser nos réseaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la recommandation du directeur des infrastructures et des travaux publics d'accepter l'offre de Consortech Inc. au prix de 4 024,13\$ pour la location annuelle du logiciel AUTODESK Infrastructure Design Suite Premium.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE 55% de la dépense soit attribuée au poste budgétaire concernant les dépenses en logiciel (eau et égout) et le 45% restant soit attribué aux dépenses en logiciel (voirie).

Adoptée

15-07-2438

ACHAT D'UN DÉTECTEUR DE MÉTAL POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT la nécessité d'équiper convenablement le service des travaux publics afin de rendre cet aspect du travail efficace ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne possède pas de détecteur métallique performant ;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à acheter un détecteur métallique pour localiser les équipements métalliques du réseau d'aqueduc qui sont enfouis ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le conseil accorde un budget maximal de 1250\$ pour cet achat.

ET FINALEMENT RÉSOLU que ces dépenses soient attribués au poste budgétaire 02 413 00 640.

Adoptée

15-07-2439

<u>ACHAT D'UN NIVEAU LASER ROTATIF À UNE PENTE</u>

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire fournir les équipements performants afin d'optimiser en rapidité et en qualité le travail de l'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'un niveau laser rotatif à une pente, avec ses équipements, permettra d'améliorer la rapidité et la qualité des travaux de drainage ;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à acheter un niveau laser rotatif avec récepteur pour excavatrice incluant les équipements de base ;

IL EST RÉSOLU que le conseil accorde un budget maximal de 5 625,00\$ pour cet achat.

ET FINALEMENT RÉSOLU que ces dépenses soient attribués au poste budgétaire 02 320 00 640, incluant un transfert budgétaire.

Adoptée

15-07-2440

<u>ACHAT DE CONDUITES POUR LA RÉFECTION DE PONCEAUX – TRAVAUX 2015</u>

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à la réfection de ponceaux désuets sur son territoire, pour des fins de sécurité et d'assurer le bon drainage;

CONSIDÉRANT QUE ces conduites serviront aux opérations de réfection effectuées par l'équipe des travaux publics ;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à acheter les conduites tel que spécifié aux documents d'appel d'offre.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil accepte la proposition de Marcel Baril Ltée au montant de

9 800,85\$ (taxes incluses), pour cet achat.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE ces dépenses soient attribués au poste budgétaire 02 32000 629.

Adoptée

15-07-2441

ENTRETIEN DU CHEMIN DU LAC-DES-LOUPS - DEMANDE AU MTQ

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre tenue le 13 décembre 2013 avec le MTQ, il avait été demandé au MTQ d'apporter une attention particulière à l'entretien du chemin du Lac-des-Loups;

CONSIDÉRANT la résolution 14-04-1909;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac réitère une nouvelle fois sa demande au MTQ afin qu'une attention particulière soit portée à l'entretien du chemin du Lac-des-Loups en ce qui a trait au drainage, entretien des fossés, nivelage, ponceaux et pavage de la chaussée, notamment entre les chemins Swamp et Alexander et entre les chemins Farrell et la fin du pavage.

Adoptée

15-07-2442

EMBAUCHE DE SERVICES SPÉCIALISÉS EN EXTERMINATION

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de prévenir les infestations parasitaires dans les immeubles municipaux ;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à lancer un appel d'offres en vue de retenir les services d'une entreprise spécialisée en extermination pour effectuer les inspections préventives dans les édifices municipaux.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde un budget maximal annuel de 5 000,00\$ pour ce contrat.

Adoptée

15-07-2443

INTERDICTION DES MICROBILLES

CONSIDÉRANT QUE plusieurs produits d'hygiène personnelle contiennent de toutes petites billes de plastique de 50 à 500 microns de diamètre qui s'écoulent dans les égouts sanitaires et se retrouvent dans les eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE ces microbilles ne se décomposent pas et que la majorité d'entre elles sont si petites qu'elles ne sont pas captées par les systèmes de traitement des eaux et qu'elles sont déversées dans nos cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE les microbilles représentent un danger pour les poissons et la faune parce qu'elles accumulent les toxines et parce qu'elles peuvent ressembler à de la nourriture ;

CONSIDÉRANT QUE lorsque ingérées, les microbilles toxiques peuvent causer des problèmes de santé pour les poissons et la faune et pour les humains qui peuvent les consommer;

CONSIDÉRANT QU'il existe des substances naturelles pouvant remplacer les microbilles et que plusieurs produits d'hygiène personnelle en contiennent déjà ;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande à tous les paliers de gouvernement de travailler ensemble à établir des lois interdisant l'utilisation de microbilles dans les produits personnels.

Adoptée

15-07-2444

ACHAT DE REFROIDISSEURS POUR OZONEURS POUR L'USINE DE FILTRATION

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder au remplacement des refroidisseurs des ozoneurs pour le processus de traitement de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que la Municipalité se doit de corriger la situation afin que des dommages très coûteux ne surviennent à d'autres équipements ;

Il est

Proposé par : Thomas Howard Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à acheter des refroidisseurs d'ozoneurs et de procéder à leurs installations ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde un budget maximal de 4 025,00\$ pour cet achat.

ET FINALEMENT RÉSOLU que ces dépenses soient attribués au poste budgétaire 02 413 00 526, un transfert budgétaire est requis.

Adoptée

15-07-2445

ENTRETIEN DE L'USINE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'entretien du procédé Dagua Flo de l'usine d'eau potable afin d'éviter les bris et interruptions de l'usine;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre de service S-1017 de Vert Ozone Inc. pour l'entretien du procédé Dagua Flo

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette dépense totalisant 3 472,59\$ (pièces en sus) soit attribuée au poste budgétaire 02 412 00 526, ceci implique un transfert budgétaire.

Adoptée

15-07-2446

USINE DE FILTRATION – ACHAT DE NANO MEMBRANES

CONSIDÉRANT l'importance, pour la municipalité, d'assurer la production en eau potable du secteur Quyon ;

CONSIDÉRANT QUE la technologie DAGUA de production d'eau potable, est particulière et fait appel à une technologie de filtration capable de résister à l'agression de l'ozone ;

CONSIDÉRANT la rareté connue des nano membranes disponible chez le seul fournisseur possible;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire de ce fournisseur est bas ;

CONSIDÉRANT le seul producteur de ces nano membranes ne prévoit pas produire de type de membrane dans un avenir rapprochée;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à acheter des nano membranes compatibles avec la technologie DAGUA;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde un budget maximal de 21 074,92\$ pour cet achat.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE ces dépenses soient attribués au poste budgétaire 02 412 005 26, à financer temporairement via le fonds général.

Adoptée

15-07-2447

<u>USINE DE FILTRATION – ACHAT D'ENSEMBLES DE RÉPARATION DE REFROIDISSEUR POUR LES OZONEURS</u>

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder à maintenir en inventaire des équipements nous permettant de procéder à des réparations sans délai au remplacement des refroidisseurs des ozoneurs pour le processus de traitement de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit de s'assurer du maintien de la production en eau à l'usine et corriger la situation afin que des dommages très coûteux ne surviennent à d'autres équipements ;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à acheter des refroidisseurs d'ozoneurs et de procéder à leurs installations ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde un budget maximal de 1 180,00\$ pour cet achat.

ET FINALEMENT RÉSOLU QUE ces dépenses soient attribués au poste budgétaire 02 413 00 640.

Adoptée

15-07-2448

HEURES SUPPLÉMENTAIRES-URBANISME

CONSIDÉRANT le départ de l'employée # 01-0107

CONSIDÉRANT QUE l'employée # 01-0130 est présentement en congé de maladie;

CONSIDÉRANT QUE la période estivale est très achalandée au sein du département d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'assurer le bon fonctionnement de ce département, notamment en ce qui a attrait à l'analyse et l'émission des permis;

CONSIDÉRANT QUE la politique de rémunération des employés cadres prévoit une semaine de travail de 32,5 à 40 heures par semaine;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'autoriser la directeur général par intérim à compenser le directeur des services d'urbanisme pour du travail supplémentaire au-delà de 40 heures par semaine, pour un maximum de 10 heures par semaine, à taux simple, jusqu'à l'embauche d'un nouvel employé.

Adoptée

15-07-2449

MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURELLE DES COLLINES

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité délègue Mme Manon Labrosse à titre de citoyen-représentant à la commission culturelle des Collines.

Adoptée

15-07-2450

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS : ADOPTION DU PLAN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac est engagé dans une démarche MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ;

CONSIDÉRANT QU'un comité local MADA a été formé afin d'élaborer un plan d'action local ;

CONSIDÉRANT QUE qu'une vaste consultation locale a permis de maximiser la participation et l'implication citoyenne d'aînés, de bénévoles, d'intervenants, d'organismes œuvrant auprès des aînés, et d'élus;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action local MADA a permis de mieux connaître les besoins des aînés et cible des actions permettant de créer avec et pour les aînés, des environnements favorables leur permettant de vivre une vie saine et active dans notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE le comité local travaillera de concert avec la Table Autonome des Aînés des Collines pour assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action MADA;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a déjà réservé des sommes dans le budget 2015 pour mettre en œuvre ce plan d'action ;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal adopte la politique et le plan d'action local MADA;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil municipal félicite et remercie les membres du comité local pour leur engagement dans ce projet.

Adoptée

15-07-2451

LETTRE À LA CHAMBRE IMMOBILIÈRE DE L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le secteur nord de la municipalité de Pontiac est susceptible d'attirer des acheteurs qui se cherchent une propriété dans la région de La Pêche;

CONSIDÉRANT QUE le site web de la Chambre immobilière de l'Outaouais ne permet pas d'accommoder les propriétaires de la municipalité de Pontiac qui souhaitent mettre en marché leur propriété auprès des acheteurs qui ciblent la région de La Pêche;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des plaintes à ce sujet;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le Conseil demande à la Chambre immobilière de l'Outaouais d'adapter ses outils de mise en marché afin d'accommoder les propriétaires du secteur nord de la municipalité de Pontiac.

Adoptée

15-07-2452

SCOLARISATION DES ÉCOLIERS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'une dizaine d'écoliers de la municipalité seront vraisemblablement contraints de fréquenter une école primaire de Gatineau en 2015-2016 en raison du grand nombre d'inscriptions ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de parents réclame que la commission scolaire trouve des mesures d'accommodement à court et moyen terme afin de permettre aux écoliers de la municipalité d'être scolarisés dans leur milieu;

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal appui la demande des parents qui réclament que les écoliers de la municipalité de Pontiac soient scolarisés dans la municipalité.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

James Eggleton - Réparations – Chemin de la Baie

Joan Belsher - Accès aux documents déposés

Robert Wagner - Demande à la conseillère Inès Pontiroli les

raisons de ses votes contre différents items

Debbie Cloutier-Tremblay - Contrat de conciergerie

Démission du conseiller R. Denis DubéProlongation du poste de commis de bureau

- Prévention – extermination- Scolarisation des écoliers

Scott Macdonald - Qualité du son lors des séances

15-07-2453 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h52 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE	DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

[«] Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».